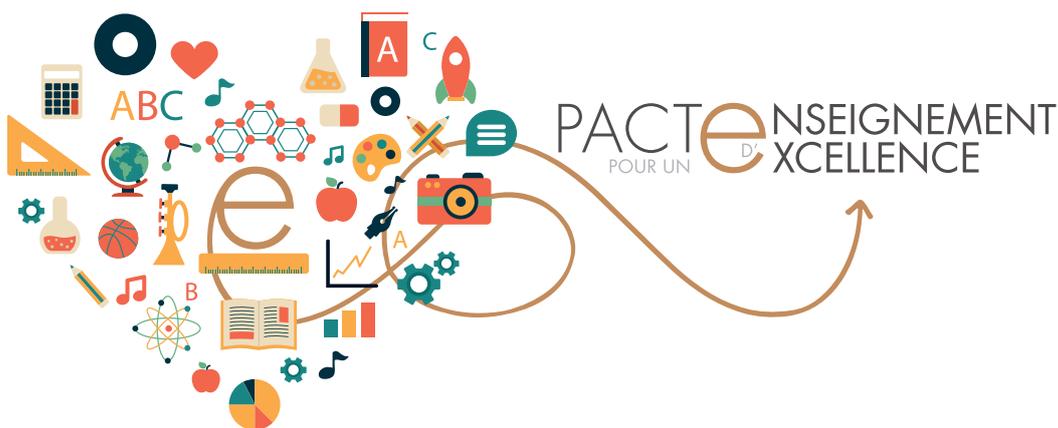


L'excellence de l'enseignement en débat citoyen

Avis du panel de citoyens
Avril 2016



Colophon

Titre	L'excellence de l'enseignement en débat citoyen Une édition de la Fondation Roi Baudouin Rue Brederode 21 1000 Bruxelles
Auteurs	Le présent rapport rend compte des échanges et des conclusions d'un panel de 24 citoyens. Pour la composition de ce panel citoyen, voir en annexe 2 – page 20
Support rédactionnel	Carine Vassart, Communications Michel Teller, Cyrano
Support facilitation	Stéphane Delberghe, Benoît Fievez, Valérie Vangeel Atanor
Coordination pour la Fondation Roi Baudouin	Françoise Pissart, Brigitte Duvieusart et Pascale Prête
Conception graphique, mise en page et photos	Laurence Collette, Yellow Piper
Dépôt légal	D/2848/2016/09
Numéro de commande	3400
Date	Avril 2016

Table des matières

PRÉFACE	3
AVIS DU PANEL	5
Nos convictions	6
Nos 10 chantiers	8
1. Finalité de l'école	8
2. Valoriser le potentiel de chacun	9
3. Redoublement	10
4. Evaluation	11
5. Orientation	12
6. Rôle des professeurs	13
7. Méthodes	14
8. Citoyenneté	15
9. Numérique	16
10. Multilinguisme	17
ANNEXE 1 – Bulles d'idées	18
ANNEXE 2 – Composition du panel citoyen	20
ANNEXE 3 – Recrutement et sélection du panel	21
ANNEXE 4 – Méthodologie	24
ANNEXE 5 – Rapport des observateurs extérieurs	27
ANNEXE 6 – Personnes ressources	34
ANNEXE 7 – Equipe de projet	35

Préface

“En 2030, un enfant qui vient d’entrer en maternelle sortira de l’école. Que devrait-il savoir, quelles devraient être ses compétences pour s’insérer au mieux dans cette société ? Que devrait-on conserver, ajouter, renforcer, améliorer ou transformer dans le système actuel d’enseignement pour que l’école puisse relever les défis du 21^e siècle ?”

Ce sont les questions qui ont été au cœur des réflexions et des débats menés pendant trois weekends dans le cadre de la Conférence Citoyenne autour du Pacte pour un Enseignement d’Excellence qui a été lancé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2014.

Ce Pacte, précisait la Déclaration gouvernementale, “sera précédé par une large consultation et une réflexion participative initiée dès le début de la législature. Chacun, qu’il soit enseignant, responsable d’établissement, élève, étudiant, parent, acteur syndical ou partenaire associatif, responsable économique, mandataire politique, doit être partie prenante des évolutions de notre système éducatif”.

La Ministre de l’Education a choisi de faire confiance à la Fondation Roi Baudouin pour l’aider à mettre en œuvre un des volets de cette consultation en lui confiant le soin de réunir un panel de citoyens dont la composition reflète la diversité sociale et socio-économique de la société afin d’exprimer un avis qui ne serait pas celui d’experts.

La Fondation Roi Baudouin travaille depuis de nombreuses années sur la thématique de l’enseignement. D’autre part, la Fondation a été mandatée à plusieurs reprises par des acteurs institutionnels afin de mener des processus participatifs sur des questions essentielles pour l’avenir de la société. Ce fut notamment le cas en matière de choix de politique de santé.

La thématique de l’enseignement est certainement l’une des questions complexes et fondamentales qui constitue à la fois un défi pour l’avenir de notre société et qui, en même temps, trouve un écho très émotionnel chez chacun, en tant qu’ancien élève et/ou en tant que parent.

Pendant trois weekends, de février à avril 2016, 24 citoyens, de 19 à 63 ans, désireux de donner leur avis et de faire bouger les choses, se sont réunis pour échanger leurs expériences, leurs perceptions vis-à-vis de l’enseignement et leurs souhaits. Ils sont issus d’horizons très divers : bibliothécaire, artiste, travailleur social, électricien, employés, institutrice, retraité, gérant de magasins, entrepreneur indépendant, femme au foyer, fonctionnaire à l’administration des Finances, éducatrice, étudiant(e)s et professeurs.

L’objectif de cette Conférence Citoyenne était de construire un avis collectif sur les priorités pour l’enseignement du 21^{ème} siècle. Il n’y avait pas d’obligation de consensus et le texte final comporte d’ailleurs parfois des propositions qui reflètent des visions divergentes de l’enseignement. Les seules “conditions” étaient d’aller le plus loin possible dans le dialogue, dans le temps imparti, et de le faire sans tabou.

Dès le début des travaux, il est apparu que le “bulletin” décerné pas les participants à l’enseignement n’était pas très bon, tout juste dans la moyenne en fait, et jugé insatisfaisant par beaucoup.

Il est évidemment impossible de refléter dans l’avis collectif final la richesse des débats, les multiples pistes empruntées, le respect impressionnant dont ont fait preuve les participants les uns vis-à-vis des autres et qui ont fait d’un processus participatif une véritable aventure humaine. Cet engagement de chacun, cette motivation à esquisser les changements dont a impérativement besoin l’enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles, on les retrouve dans les convictions très fortes qu’ils expriment dans l’avis qui fait l’objet de ce document.

Les citoyens du panel ont également voulu traduire ce qu’ils estiment être les priorités d’action à court terme qui devraient être entreprises dans l’amélioration de l’enseignement en FWB et qu’ils ont traduites à travers dix chantiers qu’ils ont mis en évidence: les finalités de l’école, la valorisation du potentiel de chacun, le redoublement, le système d’évaluation, l’orientation, le rôle des professeurs, les méthodes pédagogiques, la citoyenneté à l’école, la dimension numérique et les médias sociaux, l’apprentissage des langues.

Tout au long des travaux de la Conférence Citoyenne, les hommes et les femmes d’origine diverse, jeunes et moins jeunes, ont osé confronter leur avis à ceux des autres, ont accepté de s’exposer dans les débats, ont pris le temps d’aller au-delà de leurs premières perceptions pour explorer des pistes auxquelles ils n’avaient pas nécessairement pensé. Leur avis n’est pas destiné à remplacer l’analyse des experts mais ils espèrent tous, profondément, que leurs propositions seront prises en compte pour éclairer les priorités qui seront dégagées dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d’Excellence et qu’elles serviront à faire, enfin, bouger les lignes dans l’intérêt des enfants et des adolescents d’aujourd’hui et de demain.



Avis du panel

Madame la Ministre,

Nous ne vous cachons pas que l'image de l'enseignement ne s'est pas révélée très positive et que cette perception provient sans doute des expériences négatives de certains d'entre nous ou de nos enfants, dans nos contacts avec l'institution scolaire, avec certains professeurs, avec des choix qui nous ont été imposés ou à nos enfants, avec des formations qui ont manqué dans nos parcours ou qui se sont révélées inadaptées et qui ont encore un impact sur notre vie aujourd'hui.

Nous avons aussi l'impression que malgré tous les efforts entrepris et les réformes adoptées, peu de choses ont réellement changé. Les mêmes insatisfactions demeurent, les mêmes besoins de changement, mais avec davantage d'urgence.

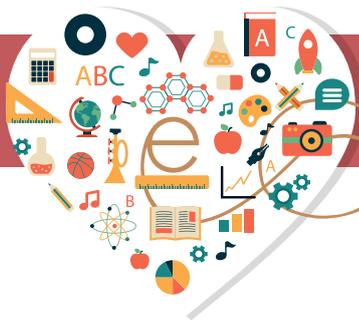
Nous espérons donc que l'avis que nous avons élaboré ne sera pas mis à l'écart s'il est mis en concurrence avec d'autres avis émanant d'acteurs divers de l'enseignement. Nous ne voudrions pas être instrumentalisés et que le texte de consensus que nous proposons ne serve qu'à apposer un vernis démocratique sur des décisions qui ont déjà été entérinées par ailleurs.

Nous constatons que les précédentes réformes n'ont pas abouti. Or l'école a besoin de profonds changements.

Il lui faut trouver un équilibre entre son autonomie et son ouverture sur le monde, sur l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Parfois, l'école donne l'impression d'être un système clos alors qu'elle doit également rencontrer les enjeux de citoyenneté et de développement personnel qui nécessitent d'entrer en relation avec des acteurs extérieurs. D'autre fois, l'école semble trop perméable à des visions extérieures qui cherchent à influencer ses finalités.

La place du monde du travail dans l'école doit également être débattue. Les objectifs d'insertion professionnelle sont l'une des finalités de l'enseignement mais le développement de l'estime de soi chez chaque élève ne doit pas non plus être oublié.

A travers les échanges qui ont eu lieu pendant la Conférence Citoyenne, un certain nombre de convictions ont été exprimées concernant des principes qui devraient, selon nous, nécessairement être intégrés dans toute initiative qui viserait à réformer l'enseignement pour lui permettre de relever les défis du 21^{ème} siècle.



Nos convictions

1 L'élève doit être le principal destinataire des mesures qui sont prises pour réformer l'enseignement.

Il doit constituer l'objectif final des initiatives prises tant en matière d'organisation de l'enseignement que des choix pédagogiques ou de la définition des rôles des différents acteurs. Ce qui pourrait sembler être une évidence n'est cependant pas la réalité des élèves d'aujourd'hui. Un certain nombre de décisions, notamment concernant l'évaluation, la remédiation ou l'orientation, ne semblent pas prises dans l'intérêt des enfants et des adolescents qui fréquentent les écoles.

Toute mesure prise en matière d'enseignement doit aussi se centrer sur le développement de l'élève.

2 L'enjeu prioritaire est la nécessité d'amener tous les enfants à posséder les apprentissages de base. Les autres débats sont certes importants mais ils constituent moins une urgence sociale.

C'est un enjeu qui concerne les élèves de tous les réseaux et de toutes formes d'enseignement (professionnel, artistique, spécialisé, CEFA...). Le caractère inégalitaire et inéquitable de l'école en FWB est tel qu'un certain nombre de jeunes sortent aujourd'hui de l'enseignement en étant quasiment des analphabètes fonctionnels. Pourquoi en reste-t-on là ? Les citoyens doivent davantage se mobiliser pour changer l'école.

3 La lutte contre les inégalités doit être au cœur du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Il y a un risque que celui-ci creuse les inégalités et profite surtout aux écoles et aux élèves qui sont déjà les plus favorisés. Pour éviter que les inégalités sociales ne se transforment en inégalités scolaires, les préoccupations liées aux questions de précarité et de diversité doivent traverser toutes les recommandations que nous formulons ci-dessous : multilinguisme, numérique, citoyenneté, remédiation,...

4 Pour faire bouger les lignes, les textes ne suffisent pas.

Lors des discussions menées avec les personnes ressources dans le cadre de la Conférence Citoyenne sur le Pacte pour un enseignement d'excellence, il est apparu à plusieurs reprises qu'un certain nombre de mesures ont été votées mais ne sont pas appliquées ou sont appliquées très différemment d'un établissement scolaire à l'autre, ce qui crée des inégalités de traitement entre les élèves. On peut citer notamment les 15 demi-journées dont peuvent disposer les élèves de fin de secondaire pour affiner leur projet d'insertion socio-professionnelle. Par ailleurs, beaucoup d'écoles invoquent des textes pour imposer par exemple des examens et des évaluations en dehors des fins de cycles. Cette situation fait craindre que d'autres efforts visant à améliorer à l'avenir l'un ou l'autre aspect de l'enseignement ne restent de nouveau au niveau des textes et ne profitent donc pas au bénéficiaire final, l'élève. Il faut de vraies règles non négociables et appliquées de la même façon partout.

5 *Il faut rompre avec la culture de l'échec qui imprègne beaucoup de pratiques pédagogiques actuelles.*

Ce système ne sert qu'à diviser les élèves entre "bons" et "mauvais" et à générer des exclus de l'école mais pas à aider chacun à arriver au maximum de ses possibilités. C'est aussi un énorme gâchis pour la société car la culture de l'échec provoque des blessures profondes à l'estime de soi chez les élèves. Elles pèsent plus tard sur l'adulte dans son épanouissement. L'école doit apprendre à valoriser le potentiel des élèves par des méthodes d'évaluation qui attestent leur maîtrise plutôt que de pointer leur échec.

6 *Toute réforme de l'enseignement doit stimuler une plus grande participation des élèves.*

L'école est le principal lieu de socialisation des enfants et des jeunes. C'est là qu'ils peuvent s'initier à la citoyenneté et à devenir des acteurs responsables dans la société de demain. Pour rendre effective cette participation, il faut habituer l'élève, tout au long de la scolarité, à prendre part activement à la vie des établissements scolaires.

7 *L'enseignement doit bénéficier de plus de moyens ou en tout cas mieux utiliser les moyens dont il dispose pour pouvoir relever les défis du 21^{ème} siècle.*

Il est surtout essentiel d'affecter plus de moyens là où ils permettront de faire la différence par rapport aux manquements actuels : à l'école maternelle et primaire, dans la diffusion des méthodes pédagogiques qui permettront de travailler effectivement de manière plus individualisée avec chaque enfant et, ainsi, de prévenir l'échec. Des efforts doivent également être consentis pour réduire la taille des classes et améliorer l'équipement (numérique).

Nos 10 chantiers ...

1. Finalité de l'école
2. Valoriser le potentiel de chacun
3. Redoublement
4. Evaluation
5. Orientation
6. Rôle des professeurs
7. Méthodes
8. Citoyenneté
9. Numérique
10. Multilinguisme



1 Finalité de l'école



1.1 Un enseignement d'excellence est un enseignement qui donne aux jeunes les compétences pour pouvoir s'épanouir dans la vie, devenir des individus autonomes, capables de choisir ce qui est bon pour eux, s'approprier réellement la matière enseignée et être acteurs de leurs choix, tant personnels que professionnels.

1.2 Dans un monde qui change et où il n'est plus possible de tout savoir, l'école doit trouver un équilibre entre une transmission des savoirs et l'importance qu'il y a à apprendre à apprendre, car les deux aspects sont complémentaires. Plus que jamais, il sera plus important d'avoir une tête bien faite qu'une tête bien pleine.

1.3 Deux tendances se dégagent au sein du panel quant à la finalité de l'école. Pour les uns, l'enseignement doit trouver un équilibre entre développer des savoir-être (autonomie, confiance en soi, esprit critique, tolérance, sociabilité, respect de soi et des autres) et des savoirs indispensables à l'insertion dans la vie socio-professionnelle. Pour les autres, l'émancipation et l'épanouissement de l'élève passent avant la préparation à la vie professionnelle. Il est important de conserver une diversité de savoirs et de ne pas écarter, au nom d'impératifs économiques, des cours dits 'moins rentables' mais qui participent à la construction de l'élève.

1.4 Il est essentiel que la finalité de l'enseignement en général et de chaque matière en particulier soit clairement expliquée aux élèves : pourquoi enseigner la grammaire, les divisions... Mieux les élèves comprennent pourquoi on leur fait apprendre telle ou telle chose, mieux ils pourront progresser dans leurs apprentissages.



2 Valoriser le potentiel de chacun

2.1 Tout enfant possède un potentiel qui lui permet d'apprendre et de réussir, même s'il ne correspond pas au modèle-type attendu par l'école. Celle-ci doit mettre en place les conditions pour qu'il puisse aller au maximum de ses possibilités. Tous les acteurs du monde scolaire doivent être intimement convaincus de ce potentiel. Les élèves dits faibles peuvent avoir de bonnes idées sans avoir la méthodologie adéquate. Celui ou celle qui pense que certains élèves ne sont "pas capables" doit remettre en question sa façon d'enseigner.

2.2 Aujourd'hui, un certain nombre de jeunes sortent du système scolaire sans même avoir acquis les apprentissages de base. S'attaquer à ce désastre, qui touche surtout des jeunes de milieux précarisés, est une urgence absolue.

2.3 Si certains enfants échouent, c'est parce que, pour des raisons individuelles, sociales ou culturelles, ils ont plus de mal à entrer dans des apprentissages formels et dans les codes implicites de l'institution scolaire. C'est aussi parce que l'école privilégie une certaine forme d'intelligence et de rapport au savoir. Elle doit être capable de s'adapter à divers profils.

2.4 L'école doit instaurer un cadre bienveillant qui stimule la confiance en soi, condition indispensable pour apprendre. Le système actuel de sanction par l'échec doit donc être remplacé par un système qui valorise les progrès de l'élève, en ayant recours à une plus grande variété de méthodes pédagogiques (voir aussi 7. Méthodes). L'école doit cependant veiller à ce que l'élève ait les capacités minimales et, s'il ne les a pas, remédier à ses lacunes.

2.5 L'idée d'un instrument qui suit l'élève tout au long de sa scolarité et qui rend compte de ses progrès (réalisés ou encore à faire), nous apparaît à cet égard comme une piste intéressante.

2.6 La qualité de la communication entre l'école et les familles, en particulier celles qui sont plus éloignées de notre enseignement, est un enjeu primordial. Les enseignants doivent expliquer clairement et très tôt quelles sont les attentes implicites de l'école, les 'règles du jeu'.



3 Redoublement

3.1 Le panel citoyen remet en question le principe du redoublement, dont l'efficacité n'est pas prouvée par des études et par des comparaisons internationales. Le redoublement est toujours vécu comme stigmatisant par l'élève et nuit à l'estime de soi, ce qui compromet ses apprentissages ultérieurs.

3.2 Il faut trouver des systèmes qui permettent à chaque élève d'avancer à son rythme, sur des périodes plus longues qu'une seule année scolaire, ce qui donne plus de temps à l'enseignant et à l'élève pour assimiler la matière.

3.3 De toute façon, lorsque la question du redoublement se pose, c'est qu'il est déjà trop tard ! Il faut donc agir préventivement et intervenir le plus tôt possible pour éviter l'accumulation des difficultés et des retards qui conduisent aujourd'hui à faire redoubler un nombre important d'élèves. Le professeur est un accompagnateur de l'élève dans son parcours pour détecter l'échec dès le plus jeune âge.

3.4 L'école doit mettre en place un ambitieux système de détection et de prévention de l'échec. Le soutien scolaire et la remédiation doivent être accessibles, et même rendus obligatoires en cas de problème, dès le plus jeune âge.

3.5 L'accent doit être mis sur des solutions individualisées ou en petits groupes, adaptées aux besoins de chaque élève et qui l'impliquent autant que possible dans ses apprentissages. Le tutorat volontaire peut être, entre autres, une formule intéressante qui présente des avantages, tant pour l'élève aidé que pour l'aidant.

3.6 Tout cela doit contribuer à changer l'image de la remédiation, qui ne doit plus être associée à l'échec mais qui doit devenir un moment comme un autre dans tout processus d'apprentissage.



4 Evaluation

4.1 Tout apprentissage implique une forme d'évaluation. Mais celle-ci doit avant tout servir à guider l'élève dans sa progression et pas à le mettre (publiquement) en échec. Les évaluations doivent donc être davantage mises en perspective. On oublie aussi que l'évaluation est en grande partie destinée à l'enseignant lui-même : elle doit lui fournir des indications globales sur la manière dont une classe assimile une matière et donc lui permettre d'ajuster sa pratique.

4.2 Une autre question est de savoir si cette évaluation doit systématiquement être chiffrée. Actuellement, l'évaluation qualitative côtoie déjà l'évaluation quantitative dans beaucoup d'écoles. Mais elle n'est souvent qu'une ligne de commentaire qui n'aide pas l'élève et ses proches à se rendre compte de ses forces et de ses faiblesses. S'il est vrai que la "pression des points" laisse peu de place aux conseils et aux remarques des enseignants, l'évaluation quantitative classique est aussi plus facile à interpréter pour des familles qui ont une mauvaise maîtrise du français.

4.3 Les évaluations (interrogations et examens) prennent aujourd'hui beaucoup de place dans l'horaire des cours et le temps qui leur est consacré est pris sur les apprentissages proprement dits. Il n'est même pas rare de voir des professeurs multiplier des interrogations en fin de période pour pouvoir faire les bulletins... La suppression partielle des évaluations quantitatives non obligatoires (Noël/Pâques) en faveur d'évaluations qualitatives continues permettrait un meilleur suivi des méthodes d'apprentissage de l'enseignant.

4.4 Nous avons découvert au cours du processus que la seule obligation légale était d'évaluer les compétences acquises à l'issue de chaque cycle de deux ans ! Nous nous interrogeons donc sur ce qui pousse les écoles à évaluer si fréquemment les performances des élèves (et sur l'intérêt d'adopter des décrets qui restent lettre morte...).

4.5 Evaluer, ce n'est pas sanctionner : il est important d'avoir cette distinction à l'esprit. Les enseignants devraient distinguer les moments d'évaluation qui servent de feed-back pour les élèves (et pour les parents) et ceux qui sont une indication pour eux-mêmes, sans que les résultats individuels ne soient communiqués aux élèves. L'évaluation qualitative doit être un outil à la fois pour l'élève et le professeur.



5 Orientation

5.1 Aujourd'hui, l'orientation est très souvent négative : soit le jeune poursuit normalement son parcours scolaire dans l'enseignement général et il n'y a pas pour lui de véritable orientation (si ce n'est le choix de certaines options) ; soit, pour les élèves n'ayant pas le profil 'scolaire', l'orientation s'apparente à une relégation vers des filières qui ne sont pas valorisées socialement, voire vers des voies de garage. Il faut essayer d'informer objectivement l'élève de toutes les possibilités existantes, sans influencer son choix.

5.2 Le jeune est généralement mal informé des réalités de certaines filières et professions et est dès lors peu impliqué dans son orientation. Tous les élèves n'ont pas l'occasion de découvrir des activités plus manuelles ou techniques dans lesquelles ils pourraient pourtant s'épanouir tout autant ; à l'inverse, certains sont trop vite orientés vers l'enseignement technique et professionnel.

5.3 Ceci touche notamment les jeunes issus de l'immigration ou de milieux précarisés : même si elle est sans doute moins forte qu'il y a une ou deux générations, la tendance à les orienter de préférence vers des métiers manuels reste très présente, selon plusieurs témoignages.

5.4 L'orientation ne devrait intervenir qu'à l'issue d'un tronc commun suivi par tous les élèves jusqu'à 15 ou 16 ans. Ce tronc commun doit permettre aux jeunes de découvrir un large éventail de matières et d'activités, par exemple par un système modulable, et privilégier des apprentissages transversaux, qui combinent des compétences intellectuelles, techniques, artistiques (cuisine, bois, électricité...). Non seulement chacun pourrait ainsi faire un choix de formation plus argumenté, mais cela contribuerait aussi à lutter contre les préjugés négatifs dont souffrent les filières techniques et professionnelles.

5.5 Afin de bien choisir leur orientation et de se frotter à la réalité du monde, les élèves doivent pouvoir se familiariser avec différents lieux d'expérience professionnelle et aller "sur le terrain" à la rencontre de professionnels. Cependant, l'orientation doit aider l'élève à découvrir le milieu professionnel, mais sans que le monde économique ne s'invite dans le cadre scolaire et n'impose ses exigences à l'école. L'élève doit rester le bénéficiaire principal de son parcours de formation.

5.6 Il faut cesser de reléguer trop vite dans l'enseignement spécialisé des élèves que les professeurs n'arrivent pas à gérer. Concrètement, les tests de capacité doivent être effectués à des moments différents pour ne pas être influencés par l'état ponctuel de l'enfant ; l'orientation doit être réfléchie avec les parents, le PMS, les enseignants et l'enfant lui-même ; il faut des moyens supplémentaires pour financer des outils de rééducation (logopédie, psychomotricité) qui évitent aux enfants ayant des troubles d'apprentissage d'être relégués dans l'enseignement spécialisé.



6 Rôle des professeurs

6.1 Le statut professionnel des enseignants exerce un grand impact sur leur capacité à innover, à faire évoluer leurs pratiques et à s'adapter aux spécificités de chaque élève. En début de carrière, les jeunes professeurs connaissent, parfois pendant une période anormalement longue, un statut très précaire (ce qui a des répercussions sur leur vie privée, entre autres en rendant difficile leur accès au crédit). Ils se sentent aussi souvent très isolés, d'autant plus qu'on a parfois tendance à leur 'refiler' les classes les plus difficiles. En outre, ils doivent fréquemment partager leur temps entre plusieurs écoles, ce qui rend difficile une véritable implication dans un projet pédagogique.

6.2 Mais une fois nommés, les enseignants bénéficient d'une sécurité quasiment absolue et ne sont plus soumis qu'à des évaluations de pure forme, sans conséquences concrètes. Il y a très peu de moyens de pression vis-à-vis de professeurs incompetents. Quant aux professeurs démotivés, ils devraient bénéficier d'un accompagnement psychosocial pour les maintenir dans le système éducatif.

6.3 Les meilleures écoles sont celles qui ont défini un projet pédagogique, porté par une équipe soudée. Mais malgré les avantages d'une approche collective et d'un travail en équipe, certains pensent que trop d'enseignants continuent à avoir une vision très individualiste de leur métier et aiment se sentir 'seul maître dans leur classe'. D'autres pensent en revanche que beaucoup d'enseignants ont une approche collective et s'impliquent dans leur projet, ce qui nous paraît plus adéquat.

6.4 Il faut réduire le clivage entre le statut de l'enseignant avant et après la nomination. D'une part, le jeune enseignant temporaire a le droit d'être nommé dans un délai raisonnable ; d'autre part, il faut mettre en place un système qui permet des évaluations effectives des enseignants nommés, sans protection excessive.

6.5 Durant les premières années de leur entrée en fonction, les jeunes enseignants doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement ou d'un coaching assuré par un collègue plus expérimenté.

6.6 La formation initiale doit mettre l'accent sur le travail en équipe, les démarches collectives, le partage de responsabilités et l'échange d'expériences (entre collègues au sein d'une même école et entre écoles). Ces principes doivent déjà être appliqués par les hautes écoles elles-mêmes et être entretenus et développés lors de la formation continuée. Il faudrait mettre à la disposition des futurs enseignants toutes les informations relatives aux différentes méthodes pédagogiques. La formation doit également les sensibiliser aux inégalités sociales et aux questions de genre.



7 Méthodes

7.1 Lors de nos échanges, nous avons été frappés de voir que, malgré les nombreuses réformes, l'école avait finalement peu changé entre 1968 et 2015 : les différences d'expériences entre nous semblent moins grandes dans le temps (d'une génération à l'autre) que dans l'espace (d'une école à l'autre). L'enseignement reste en grande partie marqué par des outils et des pratiques pédagogiques en décalage avec l'évolution de la société.

7.2 L'enseignement frontal reste la règle, avec une transmission unilatérale du savoir et une séparation rigide entre la théorie et la pratique. L'élève est essentiellement un récepteur passif, qui reste assis sur sa chaise à longueur de journée et qui ingurgite des savoirs sans les expérimenter. Il y a peu de transversalité dans les apprentissages et les matières : chaque cours est nettement distinct des autres. Les différentes disciplines sont non seulement déconnectées entre elles, mais aussi par rapport au monde qui entoure l'école.

7.3 L'école s'adresse souvent à un type bien précis d'intelligence et ne tient pas compte d'autres modes de fonctionnement, plus instinctifs ou créatifs.

7.4 L'école doit privilégier des méthodes plus vivantes, (inter)actives et participatives, qui ne se limitent pas à des apprentissages théoriques et abstraits mais qui confrontent les élèves à des situations pratiques : expérimentations, recherches, stages...

7.5 Elle peut intégrer pour cela certaines pratiques de pédagogies dites alternatives (Steiner, Montessori, Freinet) afin de diversifier les méthodes d'enseignement et de valoriser différents types d'intelligence ou de compétences.

7.6 Le recours dès le plus jeune âge à la pédagogie du projet met les élèves dans des situations où ils doivent faire appel à diverses connaissances, compétences et ressources pour relever des défis et résoudre des problèmes globaux, comme dans la 'vraie vie'.



8 Citoyenneté

8.1 L'éducation à la citoyenneté est une mission-clé de l'école, qui s'inscrit dans son objectif de former des citoyens autonomes, critiques et responsables. Elle implique aussi une ouverture sur le monde, ses enjeux, ses défis.

8.2 Cette éducation à la citoyenneté, donnée le plus tôt possible dans le cursus scolaire, peut être un excellent moyen pour favoriser le vivre ensemble et le respect des valeurs démocratiques. A condition qu'elle ne se limite pas à transmettre des concepts théoriques, mais qu'elle repose sur une démarche à construire ensemble, en ouvrant des espaces de collaboration entre les professeurs, les élèves et les parents.

8.3 L'école elle-même est d'ailleurs un lieu par excellence où peuvent s'exercer la démocratie et la citoyenneté : dans la manière de négocier les règles du vivre ensemble et de résoudre les conflits quotidiens qui peuvent surgir. Certaines écoles développent déjà des projets de démocratie interne (avec un système de délégués de classe et un conseil des élèves élus par leurs pairs comme le prévoit un décret de 2007) ou encore avec des assemblées générales. Mais ces expériences restent isolées et reposent souvent sur la motivation de quelques enseignants et directions d'école.

8.4 La future éducation à la citoyenneté ne doit pas être envisagée comme un cours classique, mais plutôt comme une opportunité de vivre des valeurs telles que la démocratie, la tolérance, le respect de soi et des autres. Elle doit être conçue de manière participative et transversale (en étant aussi abordée dans différents cours) et aider les élèves à comprendre les enjeux du monde actuel au travers des événements d'actualité. Enfin, elle doit aussi former à l'esprit critique.

8.5 C'est une démarche qui doit être ouverte sur la société et à laquelle des acteurs extérieurs à l'école pourront régulièrement être appelés à intervenir.

8.6 L'école doit offrir aux élèves des possibilités d'expérimenter des formes de participation active et de concertation sur les questions qui les concernent. Le décret qui invite les écoles à organiser une délégation d'élèves dès la 5e primaire doit être appliqué de manière plus uniformisée.



9 Numérique

9.1 Un enseignement en phase avec le monde qui l'entoure doit incontestablement s'ouvrir au numérique, qui est devenu une réalité incontournable. Mais il ne doit pas perdre pour autant sa dimension humaine. L'outil numérique doit donc être intégré avec discernement dans les programmes et les méthodes d'enseignement. Les professeurs doivent être formés à l'intégration du numérique dans leurs pratiques pédagogiques.

9.2 Il faut être attentif à ce que l'informatique ne creuse pas encore davantage les inégalités : entre élèves, mais aussi entre écoles, qui possèdent des niveaux d'équipement très différents. De plus en plus de tâches et de travaux scolaires, comme des recherches, présupposent que chaque élève possède le matériel requis (y compris les connexions) et est capable de l'utiliser à bon escient, ce qui est loin d'être toujours le cas.

9.3 L'école ne peut pas ignorer non plus la place considérable prise par les réseaux sociaux dans la vie des jeunes. Afin d'éviter des dérives aux conséquences parfois dramatiques, elle doit les sensibiliser à tous les risques qui en résultent : atteintes à la vie privée, harcèlement en ligne...

9.4 Le numérique doit être conçu comme un outil pédagogique complémentaire par rapport aux méthodes d'apprentissage classiques et ne peut pas devenir un objectif en soi. Des compétences fondamentales, comme la capacité d'écrire à la main, doivent être préservées.

9.5 L'apprentissage de l'informatique ne doit pas se limiter à des applications de bureautique, mais favoriser aussi une utilisation active et créative des nouvelles technologies, utilisées en support de toutes les matières. Celles-ci peuvent entre autres susciter le partage des connaissances et les contacts entre écoles (par exemple dans le cadre de l'apprentissage des langues).

9.6 Pour être efficace avec un public d'enfants et d'adolescents, la sensibilisation aux risques des réseaux sociaux doit utiliser des techniques originales, ludiques et créatives, avec des mises en situation réelles (par exemple, une fausse voyante qui dévoile des secrets des jeunes grâce à leur profil Facebook). Les journées de formation continuée peuvent aussi servir à transmettre aux enseignants des informations qui les rendront plus crédibles aux yeux des jeunes dans ce domaine.



10 Multilinguisme

10.1 L'apprentissage des langues devrait être central dans le Pacte pour un enseignement d'excellence parce qu'elles constituent un enjeu clé pour l'avenir, en Wallonie comme à Bruxelles. Malgré des objectifs ambitieux tels que "Tous bilingue en 2000 !", beaucoup de jeunes francophones quittent l'école en étant en grande partie monolingues, même si des progrès ont été accomplis.

10.2 Il est particulièrement incompréhensible que les élèves de l'enseignement professionnel n'aient plus de cours de langue, ce qui rend encore plus difficile pour eux la recherche d'un emploi ou même d'un stage. Partout, la proportion d'entreprises qui acceptent des candidats unilingues est en diminution constante (à Bruxelles par exemple, elle est tombée en quelques années de 75 à 25%).

10.3 L'apprentissage en immersion donne de bons résultats. Même si elle n'est pas généralisable à tout le système d'enseignement, cette formule doit être encouragée et il faut mieux la faire connaître.

Nous pensons également qu'il serait temps de donner un cadre législatif clair et cohérent à l'enseignement en immersion pour respecter les spécificités de cette forme d'enseignement.

10.4 Le recours à des méthodes d'apprentissage plus actives, vivantes et ludiques est tout particulièrement une nécessité dans le domaine des langues, où les possibilités sont d'ailleurs nombreuses. L'objectif premier doit être d'inciter les élèves à s'exprimer et à surmonter la 'peur de la faute'. Pour ce qui est de l'apprentissage du néerlandais (et de l'allemand), ceci pourrait être facilité par des échanges plus fréquents entre des classes de nos différentes communautés linguistiques. L'apprentissage des langues devrait commencer dès la troisième maternelle, jusqu'à la fin du cursus scolaire.

10.5 Il nous semble essentiel de réintroduire l'apprentissage des langues dans les filières professionnelles. C'est un atout évident dans la recherche d'un emploi et un moyen de s'ouvrir à d'autres cultures. C'est aussi une question d'équité entre tous les élèves et un moyen de revaloriser ces formations. L'apprentissage des langues doit être axé sur la réalité. Pour ceux qui ont choisi une orientation professionnelle, le cours de langue doit être notamment mais pas uniquement en lien avec le métier auquel ils se destinent, avec des ponts entre le cours et la pratique professionnelle.

Annexe 1 - Bulles d'idées

Lutter contre les inégalités scolaires, aider les écoles et les élèves les plus précarisés



Changer le statut des professeurs, diminuer le clivage entre enseignants nommés et non nommés

GARANTIR
UNE MIXITÉ EFFECTIVE SOCIALE ET CULTURELLE DANS LES CLASSES ET DANS LES ÉCOLES



Soutenir les enfants en difficulté pour qu'ils puissent s'épanouir dans leur scolarité

Améliorer l'orientation : montrer à l'élève toutes les possibilités qui existent, le rendre acteur de ses choix



Approfondir les sources profondes du redoublement

POUR MOI, LA PRIORITÉ ABSOLUE, C'EST DE ...

Etre plus attentif aux différentes formes d'intelligence et à la manière dont chaque enfant reçoit les choses, adapter les méthodes d'enseignement en conséquence



Responsabiliser tous les acteurs de l'enseignement, chacun dans son rôle



Valoriser le potentiel de chaque enfant, dans un cadre bienveillant et inclusif qui stimule la confiance en soi

Veiller à l'application des décrets adoptés



Garantir un bagage solide et diversifié de connaissances pour tous les élèves

Améliorer le système d'évaluation, en lien avec la formation des formateurs



Si nous avions eu plus de temps, nous aurions aussi aimé aborder...

Un cours de religion a-t-il encore réellement sa place dans l'enseignement ? On pourrait en effet craindre qu'il accentue les différences entre les élèves plutôt que de favoriser le rapprochement. Ne devrait-il pas être remplacé par un cours où les élèves pourraient découvrir les différentes religions et cultures et travailler sur les valeurs qui les fondent ?

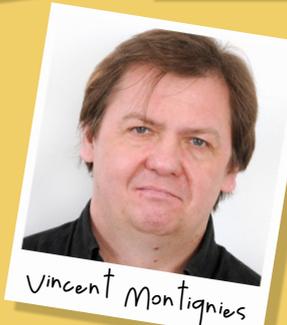
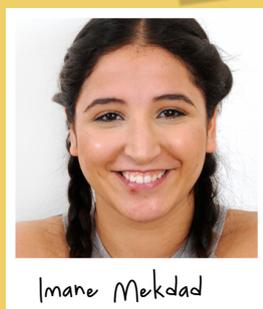
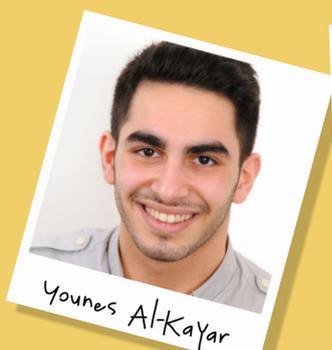


Le système actuel de l'enseignement qui repose sur des réseaux différents doit-il persister ou doit-il être remis en question puisqu'il entraîne concrètement des différences entre les élèves en termes de traitement, notamment dans l'organisation ou le contenu de certains cours philosophiques ? C'est également une source de complications dans l'organisation globale de l'enseignement qui semble persister uniquement en raison de motivations politiques.

Et encore ...

Le bien-être de l'enfant à l'école | Les ponts avec l'enseignement supérieur
La place du cours de religion | La coopération entre les écoles
Les rythmes scolaires | L'enseignement spécialisé
L'enseignement maternel et l'abaissement de l'âge de l'obligation scolaire
L'éducation à l'environnement | Les méthodes d'enseignement dites alternatives
Les difficultés engendrées par l'existence des réseaux scolaires

Annexe 2 - Composition du panel citoyen



Annexe 3 - Recrutement et sélection du panel

Démarches effectuées

En conformité avec les orientations convenues, le recrutement a été mené de manière raisonnée, selon une procédure empirique.

Pour mener à bien le recrutement des participants, les démarches suivantes ont été effectuées :

- Trois recruteurs appartenant au Réseau d'enquêteurs de Sonecom, situés dans des provinces différentes et formés aux spécificités de la mission, ont été chargés de recruter des panélistes aux profils diversifiés. Ils ont mobilisé, sur le terrain, les personnes qui leur semblaient pertinentes au vu des objectifs visés. Les personnes intéressées identifiées par ce biais ont toutes été recontactées par téléphone par l'Attachée de recherches de Sonecom afin de leur communiquer de plus amples informations sur le projet et in fine procéder, ou pas, à leur inscription.
- Un mail expliquant la démarche a été envoyé à tous les collaborateurs permanents de Sonecom ainsi qu'à 40 de ses enquêteurs indépendants et/ou étudiants (répartis sur la Wallonie et Bruxelles). Il a été suivi d'une relance téléphonique auprès de ceux-ci. Le but était qu'ils transfèrent l'information à des connaissances susceptibles d'être intéressées ou de relayer elles-mêmes, ce qui a été fait par la plupart d'entre eux (contacts en cascade).
- Une affiche reprenant la démarche a été réalisée pour faciliter la diffusion de l'information. L'affiche, en format numérique, a été diffusée via la page entreprise LinkedIn de Sonecom, sur certains groupes Facebook et auprès des secrétariats d'organismes identifiés comme pertinents (facultés, Hautes Ecoles, associations,...).
- Plusieurs contacts téléphoniques ont été pris avec Mme Amelin, responsable du Projet Boost (Bruxelles), qui a transmis notre demande à +/- 75 élèves et parents avec lesquels elle est ou a été en relation dans le cadre de ce Projet. Sonecom a ensuite géré les contacts directs avec les personnes touchées par ce biais, en vue de les informer et, le cas échéant, de les inscrire.
- Un contact avec M. Bombret du projet Boost (Liège) a été pris également. Un fichier a été transmis à Sonecom par Madame Zyrine Llanc de la FRB, et des contacts téléphoniques auprès des Fighters Liège ainsi que des parents ont été pris.
- Des participants d'anciens panels organisés par la Fondation Roi Baudouin ont été sollicités.
- Nous avons procédé à l'envoi de 84 courriers adressés à des ménages tirés au sort en Wallonie et à Bruxelles. Cet envoi a eu lieu le 14 janvier 2016.
- Des contacts ciblés par mail et par téléphone ont été pris auprès de personnes identifiées par Sonecom en vue d'assurer la diversité au sein du groupe de panélistes recrutés (âge, milieu social, origine ethnique). Ci-après sont listés les principaux organismes et professionnels relais contactés dans ce cadre.

- Agence de réinsertion emploi à Nivelles
- Lire et Ecrire asbl
- Changements pour l'Egalité (mouvement socio-pédagogique)
- CPMS de Gembloux
- RWLP (Réseau Wallon de Lutte contre La Pauvreté)
- ASBL Terre
- APD asbl (alphabétisation de migrants)
- Corde Asbl (association active dans le domaine de la santé à l'école)
- Inspecteur de l'enseignement fondamental
- Enseignants de l'enseignement secondaire
- Enseignant en Promotion sociale
- Haute Ecole du Hainaut (HELHA)
- Haute Ecole Condorcet Mons
- SAJ
- Coordinateur Ecole de Devoirs de Bruxelles
- Chargé de projet REFLIE-f
- Association TOVAP (Association de parents turcs de Belgique)
- Responsable d'EcoloJ
- Chargée de projet du CPR
- Vie Féminine
- Mode d'Emploi asbl
- ASBL Cannara
- Etc.

Bilan et résultats du recrutement

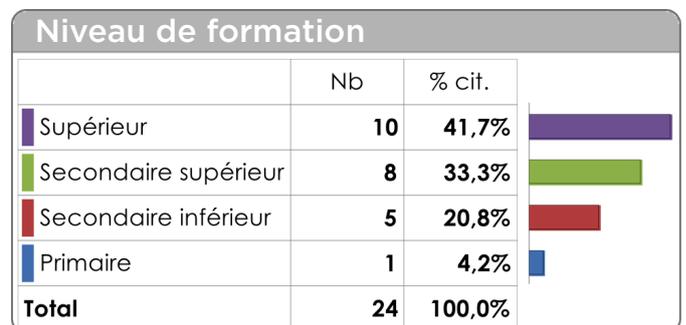
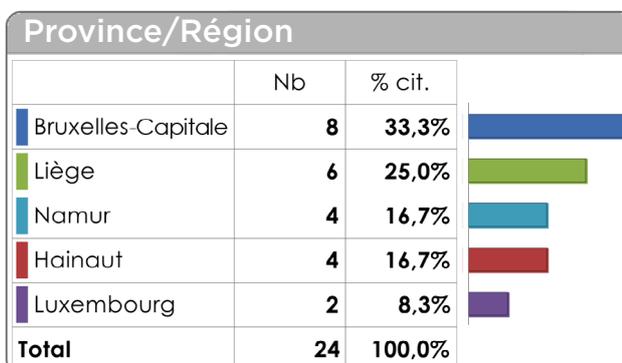
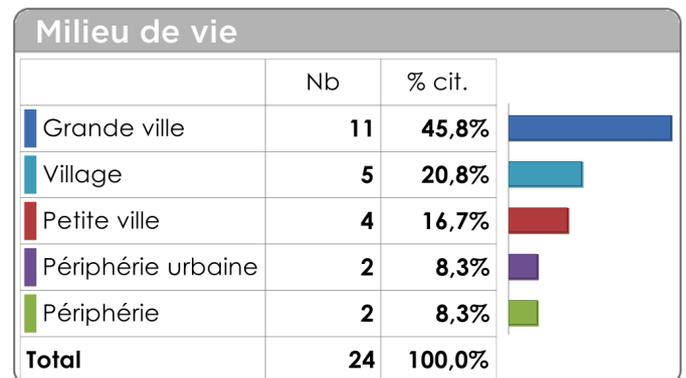
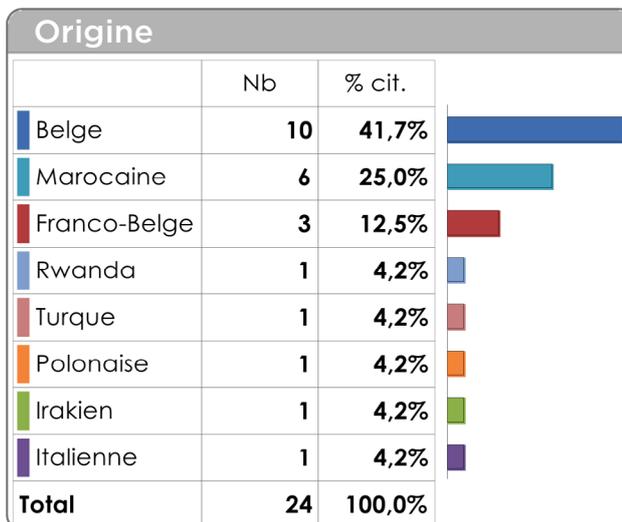
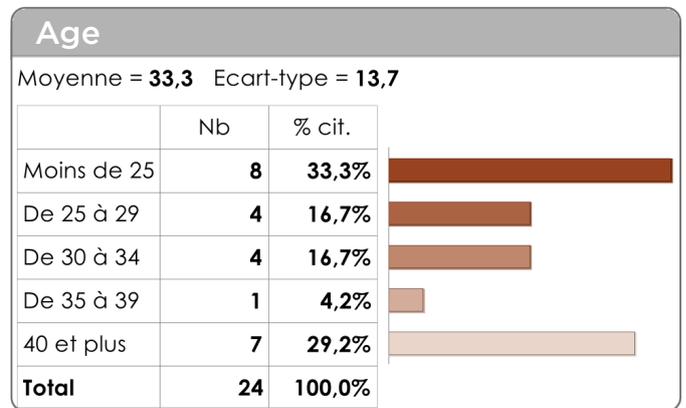
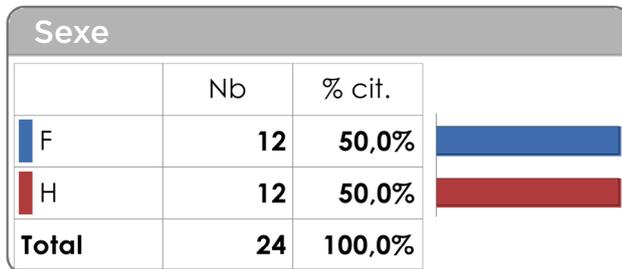
En date du 29 janvier 2016, 30 personnes sont inscrites. Chacune a marqué un accord explicite de participation aux trois weekends de rencontres/débats.

A la demande de la FRB, le soin lui est laissé de déterminer (avec Atanor) les effectifs et les suppléants parmi ces 30 personnes, et de reprendre contact avec chacune d'elles en vue de confirmer ce qu'il en est.

Pour atteindre l'objectif chiffré de 30 panélistes tout en respectant la diversité et les ciblés voulus en termes de profils (voir infra), le travail accompli par l'ensemble des intervenants a impliqué l'envoi d'environ 500 mails, une centaine d'appels téléphoniques (contacts effectifs) et des démarches quotidiennes de plusieurs collaborateurs de Sonecom sur le terrain.

Base de données des panélistes et ventilations des profils

Voici un aperçu de la diversité des 24 panélistes, membres effectifs, recrutés sur quelques indicateurs clés.



Annexe 4 - Méthodologie

Une Conférence de consensus, qu'est-ce que c'est ?

Un bref aperçu en 5 questions

1 Comment la définir ?

Une Conférence de consensus, parfois également appelée conférence de citoyens, est un processus participatif, c'est-à-dire une forme d'enquête publique dont l'objectif est la remise d'un avis écrit par un panel composé de citoyens, allant d'une dizaine à une trentaine de personnes venant d'horizons différents de la société. Ce panel est invité, par une autorité généralement publique, à s'informer et à délibérer sur une thématique socialement controversée, au fil d'un processus en différentes étapes. Ce processus participatif est facilité par une équipe de pilotage dont le rôle est d'aider les participants à aboutir à un avis motivé qui est le résultat de leurs échanges entre eux ainsi qu'avec des personnes ressources qui interviennent pour répondre à leurs questions. Cet avis, sous la forme d'un rapport écrit, est finalement communiqué au commanditaire qui a demandé l'organisation de la conférence de consensus.

2 D'où est-ce que cela vient ?

La démocratie renvoie à l'idée du gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. La question est de savoir comment organiser concrètement ce « gouvernement ». Si différentes variantes ont existé au fil de l'histoire, la conception contemporaine de la démocratie repose principalement sur la représentation : les citoyens délèguent la gestion des affaires publiques à des représentants élus sur une base régulière. À l'inverse ou en complément de cette démocratie dite représentative, la démocratie directe signifie que les citoyens détiennent eux-mêmes le pouvoir de décision, sans passer par l'intermédiaire de représentants. Cela peut notamment se faire via des référendums. Une troisième conception de la démocratie dite délibérative, qui peut compléter la démocratie directe et/ou représentative, est d'insister sur l'importance de fonder les décisions publiques sur des recommandations par des citoyens à l'issue de délibérations prenant en compte la diversité d'opinions possibles pour arriver à une position motivée. C'est dans ce contexte que sont apparues les conférences de consensus dans les années 1970, d'abord aux États-Unis, pour ensuite être utilisées régulièrement dans les pays scandinaves en Europe.

3 Pourquoi fait-on cela ?

Différentes motivations existent derrière l'organisation d'une conférence de consensus. Outre la valeur éducative qu'elle comprend puisque les participants vont recevoir des informations sur le sujet débattu, ce sont souvent des pouvoirs publics qui sont à l'origine de la démarche, car au lieu de procéder à un simple sondage d'opinion, ils veulent, au contraire, connaître l'opinion éclairée et motivée d'un panel de citoyens sur une question controversée. L'objectif est de permettre à un groupe restreint, mais le plus diversifié possible, de citoyens de s'informer sur cette question, de rencontrer des personnes ressources, de délibérer avec ces personnes ressources et les autres participants, en vue de rendre un avis collectif au terme de ce processus.

4 Comment est-elle conçue ?

Différentes manières de concevoir une conférence de consensus existent. Cependant, des caractéristiques communes se retrouvent généralement dans les conférences de consensus : la composition du panel, la procédure encadrant les débats et la communication des résultats.

a) Composition du panel

Le panel de citoyens d'une conférence de consensus n'a pas la prétention d'être représentatif de la société dans son ensemble, mais de réunir un maximum d'opinions différentes pour les confronter et simuler en quelque sorte le débat qui pourrait avoir lieu s'il était possible de le faire avec toutes les parties de la société. Pour arriver à cela, la composition du panel passe souvent par une sélection aléatoire stratifiée selon des critères démographiques et sociaux (âge, genre, origine nationale et/ou territoriale, emploi, par exemple). Il peut aussi être procédé à un recensement ciblé de différentes catégories de personnes recherchées pour refléter les opinions existantes dans la population de base. Le nombre de participants au panel doit être assez élevé pour refléter un maximum de ces opinions et assez petit pour permettre une délibération de qualité. Idéalement, on essaie de rendre le nombre divisible par 4, 6 ou 8 pour pouvoir travailler également en sous-groupes. C'est ainsi qu'on rencontre classiquement des panels de 24, 30 ou 32 participants.

b) Procédure encadrant les débats

Faire délibérer plusieurs dizaines de personnes n'est pas un exercice facile. Il s'agit de permettre à chaque participant d'exprimer son point de vue, de prendre en compte les opinions des autres et d'échanger en vue d'arriver à une position commune. Cela se fait généralement en trois temps, typiquement trois weekends. Un premier temps pour construire une dynamique de groupe, faire l'état de la question et déterminer la procédure du deuxième temps. Celui-ci se caractérise surtout par l'information des participants à l'aide de personnes ressources et de premiers débats pour relever les enjeux clés à approfondir et éventuellement surmonter pendant le troisième temps. Lors de ce troisième temps ont lieu les débats principaux pour faire émerger les points communs qui seront alors synthétisés dans un rapport final.

En fonction de la thématique abordée, de la composition du groupe et du résultat attendu, la conception de la procédure n'est jamais identique et requiert un design flexible qui s'adapte au fil du processus. Ce design est en général conçu par une équipe de pilotage composée de gestionnaires de projet (chargés de l'organisation pratique de la conférence et de la co-conception de la démarche), de facilitateurs (qui co-élaborent également et mènent l'exercice avec les participants), de rapporteurs (qui soutiennent les participants dans l'écriture du rapport) ainsi que d'observateurs (scientifiques ou non qui essaient de prendre du recul pour évaluer et éventuellement aider l'équipe plongée dans le projet en attirant l'attention sur des points inaperçus de méthode ou de contenu).

c) Communication des résultats

Au terme des trois temps, le panel est idéalement arrivé à une réponse commune à la question qui lui a été posée. Parfois on confronte ce résultat encore à la vision du grand public à travers un référendum ou une discussion avec d'autres citoyens, de parties prenantes voir d'experts. La question de la communication (souvent même pendant la conférence) des résultats est cruciale pour gagner l'approbation du grand public, car une fois le résultat final soumis au commanditaire, le suivi ou non dépend de celui-ci, mais il va éventuellement être influencé par le grand public si celui-ci se sent impacté.

5 Variante unique de démocratie délibérative ?

Une conférence de consensus est loin d'être une variante unique de démocratie délibérative, et ce pour deux raisons au moins. Elle n'est pas unique, car aucune conférence de consensus ne ressemble exactement à une autre, comme on l'a déjà mentionné et il peut être référence à d'autres noms comme conférence de citoyens ou assemblée citoyenne. En outre, beaucoup d'autres variantes de démocratie délibérative existent, en ayant toutes comme trait commun l'objectif de faire délibérer les participants, c'est-à-dire de faire discuter des citoyens de manière informée et en justifiant leurs arguments, avant de rendre un avis ou prendre une décision. On trouve ainsi notamment des jurys de citoyens, des world cafés, town hall meetings, sondages délibératifs, parlements citoyens.

Pour aller plus loin, on pourra consulter le guide "Méthodes participatives".
Un guide pour l'utilisateur, disponible gratuitement sur :
<https://www.kbs-frb.be/fr/Virtual-Library/2006/294864>

Christoph Niessen et Min Reuchamps
Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE)
Université catholique de Louvain (UCL)



Annexe 5 - Rapport des observateurs extérieurs



Dans le cadre du « Pacte pour un enseignement d'excellence », la Ministre de l'Enseignement de la Communauté française a initié la mise en place d'une conférence citoyenne pour que des citoyens identifient quels sont, à leurs yeux, les défis de l'enseignement à l'horizon 2030 et comment les relever. L'organisation de celle-ci a été confiée à la Fondation Roi Baudouin qui, outre la composition d'une équipe de pilotage avec des professionnels de la facilitation, a décidé de faire observer le processus par des personnes extérieures.

Nous avons accepté d'observer cette conférence citoyenne et d'en rendre compte dans le présent rapport. Dans cette perspective, nous avons assisté à plusieurs réunions de préparation avant et pendant le processus et nous avons observé le déroulement de l'ensemble des trois weekends. Nous avons également eu accès aux documents de préparation de la conférence citoyenne. Ce rapport se

base donc sur ces différents éléments d'observation, aucune donnée et information supplémentaire n'a été récoltée par nos soins. Cette étape pourrait venir ultérieurement.

Introduction

En tant qu'observateurs nous tenons à exprimer notre reconnaissance à la Fondation Roi Baudouin et à l'équipe de facilitation de nous avoir associé de si près au processus de préparation et de réalisation de cette conférence citoyenne. Malgré notre rôle d'« observation », nous avons apprécié la place qui nous a été accordée dans le processus et nous les remercions pour l'attitude bienveillante que toute l'équipe a eue à notre égard. D'emblée, nous aimerions souligner l'enthousiasme et le travail de qualité que cette équipe a investis dans cette expérience de délibération citoyenne. L'ouverture du processus à une équipe d'observateurs témoigne également de la transparence voulue dans l'organisation de ce processus participatif.

S'agissant de notre travail d'observation, celui-ci est le produit de nos seules observations du processus. Pour éviter toute influence sur son déroulement, aucune donnée et information supplémentaire n'a été récoltée par nos soins avant et pendant le processus. Outre la présence à différentes réunions de préparation et aux trois weekends de la conférence citoyenne, nous avons eu accès aux documents reprenant la méthodologie ainsi que les échanges avec les participants. Pendant le déroulement du projet, nous avons régulièrement pu faire part de nos observations à l'équipe et un dialogue constructif a été entretenu tout au long du processus. Ce rapport reprend ces observations et les présente au regard des trois étapes de l'organisation de la conférence citoyenne : d'abord, la conception, ensuite, le déroulement et, enfin, les résultats.

I. La conception

La conception du projet a été assurée par une équipe de personnes expérimentées. La Fondation Roi Baudouin (FRB) dispose d'une longue expérience en matière de participation citoyenne et l'équipe de facilitation, Atanor, a mis en place de nombreuses expériences délibératives, et ce de longue date. La force de cette collaboration est également qu'elle repose sur des personnes aux profils variés, qui ne se connaissaient pas nécessairement, avec des tâches bien identifiées : contact avec le cabinet de la Ministre, conception du processus, facilitation, rédaction, mise en page, support multimédia, organisation et soutien logistique. Le bon déroulement d'un tel processus, assez lourd à mettre en place même s'il ne concerne que 24 personnes, est le résultat d'une complémentarité et d'une collaboration efficace entre les différents membres de l'équipe de pilotage, ce qui n'est jamais assuré d'avance.



a) Les participants

L'objectif de la conférence était de réunir un panel de citoyens diversifié d'un point de vue sociodémographique, mais aussi de par leurs parcours de vie et leurs opinions. Le recrutement a été fait par différents canaux. Une entreprise de recrutement a tout d'abord essayé de recruter en cascade (de bouche à oreille) des personnes intéressées par le projet via des organismes relais, à travers les médias sociaux ou encore grâce à des projets menés dans le secteur de l'enseignement. À côté de ces contacts plus ciblés, 84 ménages en Wallonie et à Bruxelles ont été tirés au sort et ont reçu une lettre d'invitation. Compte tenu du thème de la conférence, la FRB a opté pour une répartition en termes d'âge avec 2/3 de moins de 40 ans. Ce choix fait sens au vu de la volonté de réunir des citoyens directement concernés par la thématique de l'enseignement, tout en veillant à faire participer également des personnes de plus de 40 ans.



Parmi un panel de 30 volontaires ayant répondu favorablement, la FRB a finalement elle-même sélectionné les 24 participants définitifs (les 6 autres étant sur une liste de réserve) et nous avons pu constater que ceux-ci étaient bien diversifiés de par leur âge, leur genre, leur origine culturelle et résidentielle, leur niveau de formation ou encore leur milieu de vie. Outre cette dimension sociodémographique, on a encore pu constater que la motivation de participer pour la plupart des panélistes était leur responsabilité citoyenne de contribuer au vivre ensemble et plus particulièrement de contribuer au secteur de l'enseignement qu'ils considéraient comme un sujet important de réforme politique.

Du point de vue de la diversité des opinions, force est de constater que la méthode de recrutement, mais également le thème de la conférence, a fait en sorte que plusieurs participants avaient eux-mêmes un lien plus particulier avec le secteur de l'enseignement (enseignants, acteurs impliqués dans l'enseignement, étudiants se destinant dans cette voie) et que ces participants avaient au début de la conférence une expertise ou du moins des expériences particulières qui leur donnaient, aux yeux de certains autres participants, un statut privilégié. Au fil du processus et grâce aux interactions au sein du panel, cette position d'expertise s'est affaiblie, parallèlement à l'évolution du panel lui-même au fur et à mesure des échanges.

De manière plus générale, nous n'avons pas pu observer des tendances d'opinions particulières dans le panel. En l'absence d'une enquête avant le début de la conférence, il ne nous est pas possible d'en dire davantage sur ce point, si ce n'est que dans les discussions des points de vue variés ont été entendus, avec potentiellement une tendance généralement réformatrice parmi les participants, sans que cela ne soit nécessairement dominant.



b) Le choix du thème

Le thème général de la conférence avait été prédéfini par le commanditaire, soit le cabinet de la Ministre de l'Enseignement. Il était demandé aux citoyens de relever les enjeux qui leur semblaient cruciaux d'ici 2030 pour l'enseignement et de développer des recommandations concrètes. L'équipe de pilotage, la FRB avec Atanor, a, sur cette base, élaboré un scénario de déroulement de chaque weekend. Ce travail de scénarisation est important, car il doit permettre aux participants de se saisir de cette vaste thématique dans un cadre où chacun, malgré la complexité du sujet, peut y trouver sa place. Dans le cadre de ce scénario, l'« agenda » était aussi bien ouvert en termes de sujets abordés par les participants qu'en termes de procédure en ce sens que l'équipe de pilotage a adapté plusieurs fois le déroulement pour mieux le faire correspondre aux attentes et demandes des citoyens.



Cette flexibilité du déroulement du processus et peut mettre l'équipe de pilotage en tension face au dilemme, d'une part, de l'importance de laisser se dérouler un processus complexe nécessairement du temps avant de produire des résultats concrets et, d'autre part, de la volonté de pouvoir aboutir rapidement à des résultats afin de s'assurer de la réussite de la mission confiée par le commanditaire. Cette pression s'est parfois fait sentir sur les épaules de la FRB. Un dialogue constant au sein de l'équipe de pilotage et l'expérience des facilitateurs dans la gestion de la dynamique du panel ont su limiter cette pression. Dans la section suivante, nous reviendrons sur cette dynamique.

constitue un élément important de tout pilotage en tension face au dilemme, mettre en place un processus complexe nécessairement du temps avant de produire des résultats concrets et, d'autre part, de la volonté de pouvoir aboutir rapidement à des résultats afin de s'assurer de la réussite de la mission confiée par le commanditaire. Cette pression s'est parfois fait sentir sur les épaules de la FRB. Un dialogue constant au sein de l'équipe de pilotage et l'expérience des facilitateurs dans la gestion de la dynamique du panel ont su limiter cette pression. Dans la section suivante, nous reviendrons sur cette dynamique.

II. Le déroulement



Le déroulement du processus est caractérisé par une dynamique de groupe très intense. Au fil de la conférence s'est en effet développé un attachement fort et surtout commun des participants à atteindre l'objectif fixé et d'y contribuer à la fois individuellement et collectivement. Cela ne s'est pas fait sans certaines tensions et cette progression a pu être vécue différemment par les panélistes.

a) Participation

L'objectif premier de réunir un nombre restreint de citoyens, 24 personnes, est de permettre les échanges d'idées et d'opinions. Il s'agit de pouvoir écouter les opinions de chaque panéliste et de les confronter dans des échanges entre participants à celles des autres. Cela suppose néanmoins que chaque participant puisse d'abord comprendre les enjeux en question et les opinions des autres, que le rythme de travail est adapté et que tout un chacun puisse faire entendre son point de vue. Le garant principal de ces trois impératifs est la facilitation.



L'équipe de facilitation, composée de trois personnes en particulier, dispose d'une expérience pour accompagner ce type de processus et c'est ce qu'on a également pu observer dans la manière dont elles animaient les échanges. Il était veillé à ce que tous les participants comprennent les thématiques discutées et que le rythme de travail soit adapté, même si on sentait qu'il était parfois difficile pour certains participants de garder l'attention au fil de nombreuses heures de travail. Les facilitateurs ont eu une attitude bienveillante à l'égard des panélistes et faisaient en sorte que quiconque le souhaitait pouvait s'exprimer. Certains participants avaient naturellement plus tendance à s'exprimer et le faisaient dès lors davantage, ce qui ne dérangeait pas d'autres qui ont parfois plutôt pris une position d'écoute. De temps en temps, il aurait peut-être pu être tenté de les inciter à s'exprimer davantage, même si leur position

dans le processus leur convenait bien ainsi. Au final, d'après les différents moments d'évaluation, et aussi l'élément positif – mais rare – que l'ensemble des 24 participants est allé jusqu'au bout de la conférence citoyenne, il semble que l'on peut conclure que chaque participant a pu trouver sa place dans le processus.

b) Prise de décision

Participer aux échanges est une chose, décider ce qu'on en fait in fine en est une autre. Il faut donc non seulement veiller à ce que tout le monde puisse s'exprimer, mais que les arguments de tous soient aussi pris en compte, à valeur égale, pour éviter que d'éventuels leaders d'opinion prennent le dessus. Ceci est également un enjeu clé de la facilitation, mais aussi de la rédaction.



En début de processus, certains participants, qui grâce à des expertises plus particulières en matière d'enseignement, ont rapidement pu avancer leur point de vue avec plus d'insistance. La facilitation et la dynamique de groupe qu'elle a induite a cependant fait évoluer le panel en ce sens que progressivement une égalité s'est créée entre tous les participants, sans pour autant que tous partagent les mêmes opinions. Ainsi, en fin de processus, les participants dans leurs échanges étaient capables d'argumenter en prenant en compte des arguments autres que les leurs, tout en reconnaissant les divergences. L'objectif principal d'un projet de délibération citoyenne, c'est-à-dire l'échange mutuel d'arguments, a ainsi été rencontré. Ce qui était plus difficile est de faire suivre cet échange de justifications systématiques pour les recommandations qui étaient posées, ce qui s'est fait en partie, mais qui aurait encore pu être développé davantage.

Au-delà de l'enjeu de la nature des délibérations, il y a un autre défi important dans ce type de processus : la traduction des échanges et des arguments en un document écrit. Pour cette conférence citoyenne, l'équipe de pilotage incluait deux rapporteurs dont la mission était de rendre par écrit la nature des échanges entre les participants. Cela s'est fait de deux façons : d'une part, via des synthèses de chaque weekend accompagnées de billets d'humeurs – qui ont été appréciés par les participants, ce qui a probablement contribué à les maintenir engagés dans le processus – et surtout, d'autre part, en rédigeant progressivement le noyau de l'avis écrit des participants et finalement la version finale. Ce travail est toujours particulièrement délicat, car il implique à la fois un travail de mise par écrit et un travail de mise en forme de l'écrit. Les deux rapporteurs se sont véritablement mis au service du panel, même s'il n'est jamais simple de mettre ses propres opinions en sourdine afin de rendre compte uniquement des propos du panel. Lors du deuxième weekend, une attitude critique s'est manifestée ouvertement vis-à-vis de l'équipe de pilotage, lorsqu'un premier résumé des échanges ne semblait, pour certains, pas refléter ce qu'ils avaient effectivement dit lors du weekend précédent. Des sentiments de manipulation ont été exprimés et la confiance n'a pu être restaurée que grâce à la reconnaissance mutuelle des difficultés traduite par des amendements au texte. L'attitude des participants envers l'équipe de pilotage et des rapporteurs est sortie davantage renforcée, conduisant lors du troisième weekend à une collaboration qui a mené à un rapport écrit final auquel l'ensemble des participants a souscrit. Il est important de mentionner que ce résultat n'est pas nécessairement automatique à la suite de processus participatifs.

c) Personnes ressources

Jusqu'à présent, il a été observé qu'un panel diversifié de participants a pu débattre et décider dans de bonnes conditions, dans le cadre d'une procédure précise, mais flexible. Il convient dès lors de vérifier si l'avis rendu par les participants est bien le fruit de leurs propres réflexions et n'a pas été soumis à de fortes influences extérieures. Car si un tel processus est en général assez fermé sur lui-même, toute influence externe peut avoir un impact d'autant plus important. Cela est surtout vrai pour les personnes ressources (communément qualifiées d'« experts », bien que le terme de « personnes ressources » vise à montrer la diversité des points de vue et expériences de ces personnes) mises à disposition des panélistes pour nourrir leurs échanges avec des informations les plus pertinentes possible.

Sur la base des thématiques que les participants avaient définies eux-mêmes et afin de répondre aux questions qu'ils avaient énoncées, des personnes ressources (parfois suggérées précisément par les participants) ont été invitées par la FRB. 21 personnes ressources venant d'horizons très variés (acteurs de terrain, associations, entreprises, services publics et académiques) ont ainsi rencontré les participants autour de six thématiques principales définies par les participants. Plusieurs participants ont parfois déploré le manque de précision que quelques personnes ressources apportaient à leurs questions, bien que d'autres reconnaissent la plus-value en termes d'information. Certaines personnes ressources ont aussi tenu des propos plus engagés que d'autres, sans pour autant le cacher. Si on a en général pu reconnaître une tendance plutôt réformiste (comme c'était déjà le cas chez certains panélistes), les opinions n'étaient pas pour autant particulièrement politisées. L'attitude des participants vis-à-vis des personnes ressources était généralement positive. Même s'il y avait des discordances dans leurs opinions, ils se sont comportés de manière respectueuse sans perdre pour autant leur esprit critique dans leurs échanges qui suivaient entre eux. Les participants ont donc pu profiter de la diversité des personnes ressources rencontrées en mobilisant certains éléments de ces échanges dans leurs propres réflexions.

III. Les résultats

Une troisième et dernière facette de notre mission d'observation est de considérer les résultats que la conférence citoyenne fournit. Il s'agit en ce sens non seulement de voir si le résultat produit correspond à la demande, mais aussi l'impact qu'il peut avoir plus généralement, sans pouvoir évidemment le prédire.

a) Responsabilité

On l'a déjà dit, une des caractéristiques les plus marquantes de ce projet était la dynamique de groupe qui s'est instaurée au fil du processus et qui tirait beaucoup de la conviction commune des participants à produire un résultat de qualité. Une des raisons de participation, souvent évoquée par les citoyens, était justement leur responsabilité face à la société. Une autre forme de responsabilité est ensuite de répondre effectivement à ce qui leur avait été demandé. Les citoyens ont ainsi rendu un avis dans lequel ils soulignent ce qu'ils pensent être les grands défis de l'enseignement d'ici 2030 et de montrer les pistes de solution par lesquelles ils souhaitent les voir abordés. Il ne nous revient pas de juger du contenu de leur rapport. Nous pouvons cependant relever à notre niveau que d'être parvenu à un rapport partagé par tous les participants est un résultat non négligeable. Il convient aussi de souligner que le thème au cœur de ce processus était par essence particulièrement vaste et qu'une conférence citoyenne spécifique aurait pu être dédiée à chacun des sous-thèmes abordés par les participants dans leur rapport.



b) Soutien public

Organiser une conférence citoyenne pour susciter des échanges informés et justifiés d'arguments entre citoyens mène toujours à un moment délicat quand il faut confronter les résultats des discussions du panel avec le grand public. C'est pour ça qu'à côté d'une protection du processus vis-à-vis d'influence extérieure, il est important de ne pas perdre le lien avec le reste de la société et de prévoir à un moment ou un autre du processus de retourner vers la société.

Certains processus le font pendant le projet, d'autres après. Ici, il a été décidé de le faire après sous forme de tables de dialogue qui auront lieu en septembre et octobre 2016. Le but est de voir ce que pensent les acteurs les plus concernés par l'avis du panel pour enrichir celui-ci davantage. Si cela est une très bonne idée de base, il convient de veiller à ce que cette confrontation n'érode pas l'avis citoyen en soi, car l'objectif doit être de faire une synthèse entre l'avis citoyen et celui des parties prenantes et non de laisser dominer un des deux au détriment de l'autre – en l'occurrence celui qui n'est plus présent dans la dynamique, c'est-à-dire l'avis citoyen.

c) Suite des résultats

Une question a traversé l'ensemble du processus : la suite qui sera donnée aux résultats, d'autant plus que celui-ci s'inscrit dans un processus bien plus large de réflexions autour de l'enseignement dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence. Cette question est devenue d'autant plus sensible entre le deuxième et le troisième weekend lorsque est tombée la démission de la Ministre de l'Enseignement. Portés par leur engagement des deux premiers weekends et rassurés par l'équipe de pilotage, les participants ont poursuivi leurs réflexions avec enthousiasme et détermination, les conduisant à finaliser leur rapport. Leur avis est donc maintenant là sur papier, mais il reste encore à savoir ce qui en deviendra concrètement. Nous ne pouvons évidemment pas répondre à cette question, mais trois éléments peuvent être mis en exergue. Tout d'abord, l'avis citoyen est clairement formulé et repose sur des principes et recommandations qui ont été justifiés par les participants. Par ailleurs, cet avis forme un tout et il convient de résister à la tentation de n'y sélectionner que certains points précis. Enfin, l'inscription de cette conférence citoyenne dans un processus plus vaste ne peut pas conduire à une dilution de cet avis dans ce large ensemble de réflexions et négociations, mais, au contraire, cet avis citoyen peut servir de point d'appui au moment de prendre des décisions.

En guise de conclusion

Faisant maintenant la synthèse de toutes ces observations, nous constatons que cette conférence citoyenne sur l'excellence de l'enseignement a fait débattre un panel diversifié de citoyens dans le cadre d'une méthodologie précise, mais flexible, avec un degré de participation et de décision impressionnant menant finalement à la rédaction d'un avis qui s'insère certes dans un cadre politique plus large, mais qui peut servir de point d'appui au moment de prendre des décisions sur l'avenir de l'enseignement.

S'agissant de réflexions plus générales sur la méthode, on peut rappeler cette tension, présente dans tous les processus de ce type, face à la pression d'obtenir des résultats et si possible des résultats originaux. L'expérience montre qu'au terme d'un tel processus des résultats sous la forme de recommandations peuvent être obtenus et, en outre, le processus lui-même, en ce qu'il conduit plusieurs dizaines de personnes qui ne se connaissent pas à délibérer et décider ensemble, constitue aussi un résultat. Délibérer et décider ne sont pas des activités qui coulent naturellement de source, et elles nécessitent un véritable apprentissage. Cette conférence citoyenne 'L'excellence de l'enseignement en débat citoyen' a su susciter cet environnement favorable à cet apprentissage.

Trois éléments, au moins, peuvent être retenus de cette expérience de démocratie délibérative : tout d'abord, la forte dynamique de groupe, facilitée par l'équipe de pilotage, qui a permis de – garder – mobiliser l'ensemble des participants du début jusqu'à la fin du processus, ensuite l'évolution impressionnante des participants dans leur capacité à prendre en compte les points de vue des autres citoyens pour faire avancer leurs réflexions individuelles et collectives, et enfin la capacité d'être parvenu à la rédaction d'un avis répondant à la demande formulée initialement. Ces trois éléments sont loin d'être une évidence et nous tenons à féliciter aussi bien l'équipe de pilotage que les participants du panel d'y être arrivés.

Christoph Niessen et Min Reuchamps

Institut de sciences politiques Louvain-Europe (ISPOLE)

Université catholique de Louvain (UCL)

Annexe 6 – Personnes ressources



Ophélie Amelin, Boost



Luc Binard, Administration générale de l'enseignement



Morad Chahboun, Moleengeek



Thomas Dermine, Mc Kinsey



Vincent Furnelle, Ulg



Sophie Huys, UCL



Fred Mawet, Changements pour l'Egalité



Claude Prignon, Service de Médiation Scolaire en Région de Bruxelles-Capitale



Nader Rekik, Organisation Internationale pour la Réussite et le Développement



Catherine Soudon, Institut de la Formation en cours de Carrière, IFC



Sylvie Van Lint, Sciences de l'éducation, ULB



Nicole Wauters, Administration générale de l'enseignement

Jamila Ben Azzouz, Wake-up, HR



Olivier Bogaert, Police Fédérale, CCU



Françoise Crepin, ULg



Nahima El Ayadi, Haute Ecole Francisco Ferrer



Philippe Hiligsmann, Faculté de Philosophie, Arts et Lettres, UCL



Michèle Masil, Ecole fondamentale du Tivoli



Valérie Ontijt, Ecole des Quatre-Vents



Laurent Rasier, Département de Langues & Littératures modernes, ULg



Olivier Remels, Fondation pour l'Enseignement



Dorothee Tournay, asbl Schola, ULB



Philippe Van Parijs, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, UCL



Annexe 7 – Equipe de projet

Fondation Roi Baudouin

Françoise Pissart
Directrice



Brigitte Duvieusart
Conseillère



Pascale Prête
Assistante



Facilitateurs - Atanor



Benoît Fievez

Stéphane Delberghe



Valérie Vangeel

Soutien rédactionnel



Carine Vassart
Communications



Michel Teller
Cyrano

Observateurs - UCL



Min Reuchamps

Christoph Niessen



Mise en page, photographies et vidéos



Laurence Collette
Yellow Piper



Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active aux niveaux local, régional, fédéral, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus inspirants. En 2015, la Fondation Roi Baudouin et les Fonds qu'elle gère ont attribué 34,8 millions d'euros de soutien à 1.813 organisations et 264 individus pour des projets qui touchent à la pauvreté, à la santé, au développement, à l'engagement sociétal, au patrimoine...

La Fondation organise également des journées d'études, des tables rondes et des expositions. Elle partage des expériences et des résultats de recherche dans des publications (gratuites). Elle noue des partenariats et stimule la philanthropie 'via' et non 'pour' la Fondation Roi Baudouin.

2.155 personnes mettent leur expertise à disposition dans nos commissions d'experts, comités d'accompagnement, comités de gestion et jurys indépendants. Leur engagement bénévole garantit des choix de qualité, l'indépendance et le pluralisme.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

www

kbs-frb.be

bonnescauses.be

Suivez-nous sur

Abonnez-vous à notre e-news

PACTE  NSEIGNEMENT
POUR UN  XCELLENCE